

Van: Sarie Abdeslam <info@dounia-news.com>

Aan: veerle.solia@amsab.be

Datum: 02/06/2011 09:17 AM

Onderwerp: DN n° 1105 : Semaine du 31 janvier 2011 au 6 février



... **Zone de liberté d'expression** : Tunisie - Egypte ... **Maroc** : L'Allemagne et le Maroc renforcent leur coopération dans le domaine des énergies renouvelables ... Nouvelles connexions aériennes avec Londres ... Homologation auto: Le deadline du 20 janvier ... Regroupement familial en Belgique ... Conversion Euro et Dirham Marocain ... Mariage diplomatique ? ... Manifestations du 20 février au Maroc ... Les causes de la révolution tunisienne ... **Belgique** : L'enseignement de la langue et la culture Amazigh ... Devenir Belge ... Incidents au sein d'une mosquée reconnue de Mons-Borinage ... lancement de la 1ère télévision maghrébine de Belgique ... **Europe** : Lycée Averroès à Lille ... Permis de séjour en Italie ... Le niveau scolaire des immigrés s'améliore en Allemagne ... L'interdiction de la burqa se répand en Allemagne ... **Agenda** ... **Archives** ... **Abonnement** ...

#### Au sommaire

### Zone de liberté d'expression

#### TUNISIE



Le peuple tunisien donne vie au célèbre poème « *La Volonté de Vivre* » d'Aboul Kacem Chabbi, qui clôt l'hymne national de la Tunisie, plus que jamais, d'actualité :

Lorsqu'un jour, le peuple aspire à vivre  
Le destin se doit de répondre !  
Les ténèbres se dissiperont !  
Et les chaînes se briseront !

NDLR : rectificatif :

Le texte et la traduction du poème ci-dessus a été envoyé par Nourdine Saidi. Toutes nos excuses pour ce malencontreux oubli.



Merci pour l'information!

j'ai juste une remarque concernant la traduction du poème de Achabi (Voir ci-dessus).

Mohammed Arjouni

La traduction doit tenir aussi compte de l'idée de l'obligation des troisième et quatrième vers, comme c'est le cas pour le deuxième, on aura alors:

Lorsqu'un jour, le peuple aspire à la vie  
Le destin se doit de se plier !  
Les ténèbres de se dissiper !  
Et les chaînes de se briser !

Avec mes sincères amitiés!



## Egypte



Pourquoi l'Occident n'invite pas Moubarak à quitter le pouvoir puisque le peuple qui l'avait élu (selon le sondage des autorités égyptiennes à + de 80%) ne le veut plus.

Ils ont soutenu les allemands de la ex DDR quand ils ont détruit le mur qui séparait le peuple allemand, les Georgiens, les Ukrainiens et ont détruit la plus ancienne et grande civilisation arabe en Irak, les manifestations iraniennes au nom de la démocratie.

Est-ce que les peuples arabes ne méritent pas de goûter les délices de la démocratie. Les israéliens, qui ont obligé leur président à démissionner pour un scandale sexuel et l'ont poursuivi en justice, aujourd'hui soutiennent Moubarak.

Tout cela arrive seulement dans les pays arabes .  
C'est une honte!

Sahir

## Maroc

[Top](#)

## L'Allemagne et le Maroc renforcent leur coopération dans le domaine des énergies renouvelables



Katherina Reiche, secrétaire parlementaire au ministère fédéral de l'Environnement,



a souligné l'intérêt de l'énergie solaire produite au Maroc pour l'approvisionnement énergétique de ce pays, mais aussi pour celui de l'Allemagne et de l'Europe tout entière. « Le Maroc est un partenaire important pour la conception et la réalisation du Plan solaire méditerranéen et de l'initiative Desertec, que le gouvernement allemand soutient activement », a-t-elle affirmé à l'ouverture de la conférence « Le Maroc, partenaire dans le domaine des énergies renouvelables », jeudi à Berlin.

Lire la suite :

[http://www.cidal.diplo.de/Vertretung/cidal/fr/\\_pr/actualites/nq/2011\\_01/2011\\_01\\_31\\_Solarenergie\\_Maroc\\_pm.html](http://www.cidal.diplo.de/Vertretung/cidal/fr/_pr/actualites/nq/2011_01/2011_01_31_Solarenergie_Maroc_pm.html)

---

## Nouvelles connexions aériennes avec Londres



La compagnie aérienne British Midland International (BMI) vient d'annoncer de nouvelles connexions entre Marrakech, Casablanca et Londres. La ligne Casablanca/Londres sera desservie à raison de 4 vols par semaine. Ces liaisons commenceront à partir du 2 avril. A partir et à destination de Marrakech, BMI assurera 3 vols par semaine dès le 1er avril 2011.

## Homologation auto: Le deadline du 20 janvier



Le nouveau code de la route prévoit l'interdiction à l'importation des véhicules de plus de cinq ans. Une mesure qui est entrée en vigueur depuis le 20 janvier 2011. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules d'occasion, importés avant cette date. Par conséquent, les usagers qui ont importé ces véhicules, de 5 ans et plus, avant le 20 janvier 2011 peuvent procéder à leur homologation auprès des services de la douane et des centres immatriculateurs. (L'Economiste)



## Regroupement familial en Belgique : Plus de 5.900 permis de séjour délivrés aux Marocains en 2008

Selon une étude de la Fondation Roi Baudouin, le Maroc figure en tête de liste des pays ayant eu le plus grand nombre de permis de séjour en 2008. Le regroupement familial constitue le principal motif de délivrance du permis de séjour.

Lire la suite : <http://www.aujourd'hui.ma/societe-details80635.html>

---

## Euro et Dirham Marocain



**1.00 EUR = 11.2 MAD**

**1.00 MAD = 0.08 EUR**

Cliquez pour voir le convertisseur :[Convertisseur](#)

## Mariage diplomatique ?



Le site d'information espagnol alertadigital.com annonce que la fille du Premier ministre espagnol Zapatero s'apprêterait à se fiancer à un jeune marocain, Tarik M., 22 ans. L'heureux élu a rencontré Laura Rodríguez Espinosa dans un concert de musique berbère. Il est apparemment natif de Nador et fils d'un cadre de

l'Istiqlal.

### **Manifestations du 20 février au Maroc : Facebook s'embrase, le gouvernement « serein »**



Plus de 10 000 inscrits dans les différents groupes appelant à manifester au Maroc le 20 février prochain : un mouvement social marocain est-il en train de s'organiser sur Facebook ? Pour le moment, cela reste virtuel, mais tout de même virulent. Débats houleux, une contre-manifestation annoncée puis annulée, des menaces... Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Khalid Naciri, reste cependant calme. « Nous percevons cela avec énormément de sérénité », affirmait-il lors d'un point presse jeudi 3 février.

Ils ne sont pas anti-royalistes comme il le leur a été reproché, ils revendentiquent plutôt une réforme profonde du système politique marocain et de la place que doit y tenir la monarchie. Un régime parlementaire dans lequel le Roi serait souverain mais sans détenir le pouvoir exécutif, une monarchie parlementaire à l'exemple de l'Espagne ou encore du Royaume-Uni, mais aussi tout simplement plus de libertés et moins de corruption.

Lire la suite :

<http://www.yabiladi.com/articles/details/4477/manifestations-fevrier-maroc-facebook-s-embrace.html>

### **Mohamed Hassan : « Les causes de la révolution tunisienne dépassent largement Ben Ali et son parti. »**



Les Tunisiens ont fait tomber le dictateur Ben Ali. Aujourd'hui, ils continuent à lutter contre ses hommes à la tête du gouvernement de transition. Dans ce nouveau chapitre de notre série « Comprendre le monde musulman », Mohamed Hassan nous explique les enjeux de la révolution tunisienne et ses causes profondes : comment le nationalisme libéral pratiqué par Bourguiba a soumis la Tunisie aux intérêts occidentaux, plongeant le peuple dans la précarité ; comment un Etat répressif s'est mis en place pour maintenir ce système ; pourquoi les dictatures du monde arabe sont amenées à tomber ; et comment l'islamisme est devenu le préservatif de l'impérialisme.

Lire la suite : <http://www.michelcollon.info/Mohamed-Hassan-Les-causes-de-la.html>

## **Belgique**

[Top](#)



Ambassade du Royaume du Maroc -Bruxelles  
Bruxelles, le 25 Janvier 2011

Appel à projet sur L'enseignement de la langue et la culture Amazigh au profit des enfants MRE dans les pays d'accueil

En concordance avec les Hautes instructions de S. M. le Roi Mohamed VI que Dieu l'assiste, appelant le gouvernement à accroître son soutien aux MRE, et satisfaire les attentes et besoins des nouvelles générations des marocains du monde, à savoir la découverte de leur culture d'origine et de la civilisation riche et diverse de leur mère patrie.

Et dans le cadre de la mise en œuvre de la convention-cadre de partenariat et de coopération signée, le 12 novembre 2010, entre le Ministère Chargé de la Communauté marocaine Résidant à l'Etranger et l'Institut Royal de la Culture Amazigh, visant à la promotion de l'enseignement de la langue et la culture amazigh au profit des enfants MRE.

Les deux partenaires annoncent le lancement d'un appel à projet au profit des associations des MRE, œuvrant dans le domaine éducatif en vue de créer des classes dédiées à l'enseignement de la langue et la culture amazigh pour les jeunes et enfants marocains résidant à l'étranger.

Le lancement de cet appel à projet s'inscrit dans le cadre d'une expérience pilote visant à prospecter les attentes des enfants MRE en vue de généraliser les dites classes à partir de l'année scolaire 2011-2012.

Les associations des MRE qui souhaitent créer des classes de l'enseignement de la langue et la culture Amazigh sont appelées à télécharger l'annonce du lancement de l'appel à projet et le dossier de candidature à partir du Site web du Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'étranger :

[www.marocainsdumonde.gov.ma](http://www.marocainsdumonde.gov.ma) ou du portail électronique de l'Institut Royal de la Culture Amazigh : [www.ircam.ma](http://www.ircam.ma)

Pour télécharger le formulaire en arabe :

<http://www.marocainsdumonde.gov.ma/media/31365/note-formulaire%20ar..pdf>

Pour télécharger le formulaire en anglais :

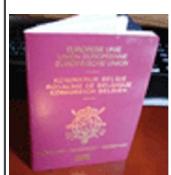
<http://www.marocainsdumonde.gov.ma/media/31368/note-formulaire%20english.pdf>

Pour télécharger le formulaire en Amazigh :

[http://www.marocainsdumonde.gov.ma/media/31065/traduction\\_en\\_amazighe.pdf](http://www.marocainsdumonde.gov.ma/media/31065/traduction_en_amazighe.pdf)

Il est à signaler que le dernier délai du dépôt de dossier auprès Ambassade du Royaume du Maroc à Bruxelles ou aux Consulats Généraux du Royaume du Maroc à Bruxelles, Anvers et Liège est le 15 février 2011.

## Devenir Belge place les immigrés sur le marché du travail



Les immigrés qui acquièrent la nationalité belge trouvent plus facilement un emploi que ceux qui ne l'acquièrent pas, même s'il n'y a pas de conditions liées à l'octroi de la nationalité. C'est ce qui ressort d'une étude menée par le Centre pour la politique sociale (Centrum voor Sociaal Beleid) de l'université d'Anvers, rapportée lundi dans les quotidiens De Standaard et Het Nieuwsblad.

La Belgique est, en Europe, le pays le plus libéral en matière d'octroi de la nationalité. Il suffit d'y séjourner depuis trois ans pour demander sa naturalisation via le parlement et y vivre depuis sept ans donne à la personne immigrée le "droit" à la nationalité belge.

Taux d'emploi pour l'ensemble de la population: 65%

La Belgique est par contre à la traîne au niveau européen en ce qui concerne le taux d'emploi chez les immigrés. A peine 43% des immigrés ne venant pas de pays de l'ouest travaillent. Le taux d'emploi pour l'ensemble de la population est lui de 65%.

Le Centre pour la politique sociale de l'université d'Anvers voulait savoir si l'octroi de la nationalité belge a un impact positif sur le taux d'emploi. Le taux d'activité des immigrés ne provenant pas de pays de l'ouest et devenus Belges atteint 55%, contre 43% pour ceux qui ne sont pas Belges.

"Obtenir la nationalité Belge aide"

Chez les immigrés d'origine nord-africaine, devenir Belge fait passer le taux d'emploi de 35 à 46%, chez les sud-américain de 54 à 66% et chez les immigrés venant d'Asie de 48 à 63%.

Les immigrés habitant en Flandre présentent des taux d'emploi supérieur de 7 à 8% par rapport à ceux en Région bruxelloise et en Wallonie. "Obtenir la nationalité belge aide donc", conclut le chercheur Ive Marx. (belga/chds)

31/01/11 - Source : 7sur7

### Communiqué de presse :

**Incidents au sein d'une mosquée reconnue de Mons-Borinage.**

**Un imam harcelé, malmené et empêché d'exercer sa fonction dans sa mosquée, a été admis à l'hôpital.**

### Résumé du communiqué de presse



Des fidèles de la mosquée Al Fath (rue du moulin n°20 à Flénu) et des mosquées et associations de la région de Mons condamnent l'incident ayant eu lieu au sein de la mosquée le 1er Janvier dernier. L'imam, pourtant nommé et reconnu par les autorités, a été malmené et bousculé alors qu'il s'apprêtait à diriger la prière qu'il n'a pu effectuer. Cet incident fait suite à celui d'août dernier où certains membres du comité de gestion l'avaient obligé à descendre de sa chaire lors de son prêche du vendredi. Suite à cet incident, l'imam a été admis à l'hôpital où il est désormais en incapacité de travail. Des associations et des responsables de Mons et sa région appellent l'exécutif des musulmans de Belgique à prendre des sanctions et encouragent l'imam et ses fidèles à recourir à la voie judiciaire.

### Texte du communiqué de presse

Nous avons pris connaissance de l'incident ayant eu lieu ce 1er janvier 2011 au sein de la mosquée Al Fath de Flénu (Mons) situé rue du Moulin n°20. Nous condamnons cet incident ayant lieu dans ce lieu de culte reconnu par les autorités et au sein duquel Monsieur Al Maki Serghini officie comme Imam de premier rang.

Il ressort des nombreux témoignages que Monsieur Serghini a été agressé verbalement avant d'être bousculé et malmené alors qu'il s'apprêtait à diriger la prière, il en a ensuite été empêché par un des membres du comité de gestion de la mosquée avant que celui-ci n'effectue celle-ci à sa place. Cet incident fait suite à celui du Vendredi 13 aout dernier où l'imam avait été contraint par un membre du comité de gestion de descendre de sa chaire juste avant sa prêche hebdomadaire. Il résulte de cet incident que l'état de santé de Monsieur Serghini nécessite aujourd'hui un séjour à l'hôpital et lui occasionne une incapacité de travail. Nous rappelons que la fonction d'imam est sacrée et que nous ne pouvons, en aucun cas, tolérer l'atteinte à l'intégrité physique et symbolique de celui qui dirige la prière.

Qui plus est, en tant que lieu de culte reconnu, la mosquée se devait de respecter la loi en permettant à l'imam d'effectuer la tâche pour lequel il a été nommé. Les membres du comité de gestion ayant eu ce type de comportements sont donc doublement fautifs : au regard de leur religion qui leur interdit ce type de comportement et au regard de la loi belge qui réprime également ces comportements. Les personnes ayant participé à cet incident s'exposent donc à des poursuites judiciaires. Nous condamnons cette atteinte envers un homme de religion qui va à l'encontre des principes élémentaires de toutes croyances et spiritualités ainsi qu'aux lois belges régissant les règles entre les lieux de cultes et les autorités que nous nous devons de respecter. Nous appelons l'organe chef de culte (l'exécutif des musulmans de Belgique) à prendre, le plus rapidement possible, des sanctions à l'égard du comité de gestion.

L'exécutif des musulmans ne peut en effet tolérer que ce comité enfreigne les conventions

régissant les mosquées reconnues et les autorités belges. L'exécutif des musulmans de Belgique se doit par ailleurs de protéger les imams et les fidèles de ce type de comportement.

Nous soutenons l'imam Al Maki, ainsi que les fidèles qui se tiennent à ses côtés, dans son combat pour le recouvrement de sa dignité et de ses droits fondamentaux. Nous encourageons également les poursuites judiciaires qu'ils effectueront pour régler cette injustice manifeste.

#### **Personnes ayant signé ce communiqué de presse :**

Président du comité de gestion de la mosquée Al Imane de Cuesmes

Secrétaire générale de la mosquée de Bernissart

Président de l'union des imams (ministres de cultes) reconnus de Belgique

Président de Jeunesse Musulmane de Mons

Groupe de fidèles de la mosquée Al Fath de Flénu

#### **Contact :**

OUSSAR Chafik , secrétaire Gnénéral des imams :0032/487793970

NEKHLA Mostafa,groupe de fidèle de la mosquée :0032/496076109

SOR khaled:président de Jeunesse musulmane de Mons:0032/498724280

## **COMMUNIQUE**



### **Almaghreb TV: lancement de la 1ère télévision maghrébine de Belgique**

Nous avons le plaisir de vous informer qu'Almaghreb TV (AMTV), la télévision maghrébine de Belgique, est déjà disponible sur Belgacom TV, canal 297.

[www.amtv.be](http://www.amtv.be)

## **Europe**

**Top**

### **Communiqué : Lycée Averroès**



Vous savez certainement qu'à Lille nous sommes les précurseurs dans l'enseignement privé musulman avec le lycée Averroès.

Il se trouve que, depuis la signature du contrat d'association avec l'Etat il y a deux ans, le lycée Averroès est habilité à bénéficier de la taxe d'apprentissage dont doivent obligatoirement s'acquitter les entreprises, professionnels et commerçants.

Les fonds provenant de la collecte de cet impôt (exigible avant le 28 Février) sont une ressource à ne pas négliger. C'est pour cela que nous sommes lancés dans une véritable campagne de collecte qui, si elle est menée à bien, nous permettrait non seulement d'optimiser les conditions d'enseignement du lycée, par l'amélioration de notre potentiel pédagogique et l'adaptation de la formation technologique de nos élèves, mais aussi d'augmenter la capacité d'accueil de celui-ci (en effet, en raison du nombre croissant des élèves, la taille du lycée ne nous permet plus de garantir des conditions d'accueil et de travail optimales).

Je me permets, par le biais de ce mail, de vous solliciter pour nous aider dans ce travail de collecte en nous envoyant, autant que faire se peut, des adresses de commerçants et d'entrepreneurs susceptibles de nous reverser leur taxe d'apprentissage. Nous vous demandons de bien vouloir participer à cette campagne en diffusant autour de vous les informations relatives au versement de la taxe au profit du lycée Averoës (cf les 3 pièces jointes).

Nous comptons vivement sur votre collaboration pour mener à bien ce projet.  
Je reste à votre entière disposition pour toute autre information complémentaire.  
Baraka Allahou fikoum

Makhlouf MAMECHE  
Lycée AVERROES  
06 70 70 00 60 - 03 20 52 37 49  
<http://www.lycee-averroes.com>

## Italie

### Permis de séjour en Italie • L'envoi des demandes a débuté



Lancement en Italie d'un sorte de loterie pour l'attribution de 100.000 contrats de travail à des candidats à l'immigration. Ils sont déjà 300.000 à avoir déposé leurs demandes.

En Italie, 100.000 contrats de travail sont proposés depuis hier lundi 31 janvier et pour encore deux jours aux candidats à l'immigration. Ce sont les employeurs potentiels qui doivent déposer une demande via Internet, et ils sont déjà 300.000 à l'avoir fait !

En deux minutes hier matin à 8h, 124.000 demandes avaient déjà été enregistrées par les services du ministère italien de l'intérieur. D'où la satisfaction affichée par les autorités pour ce premier des trois « clic day » comme l'a baptisé la presse, soit l'envoi par Internet des dossiers. Enjeu, 100.000 permis de séjours pour des travailleurs étrangers sur la base de quotas par pays. Conditions nécessaires outre la rapidité, c'est l'ordre d'arrivée au ministère quiconque, un contrat de travail en bonne et due forme. C'est en effet l'employeur qui présente la demande.

Sauf qu'il y a un hic ! Ces permis de séjour en principe sont réservés à des travailleurs qui, de l'étranger, seraient appelés en Italie par l'employeur. « Circonstances plutôt improbables », font remarquer les associations d'aide aux immigrés. Difficile que l'on fasse appel à un parfait inconnu, en Ukraine ou au Pérou, pour venir travailler comme aide-ménagère, baby-sitter ou s'occuper des personnes âgées, les catégories les plus primées dans ces permis de séjour. Du coup, c'est plutôt le bouche à oreille entre les immigrés qui se trouvent déjà en Italie qui a marché. La dernière fois, 95 % des demandes ont concerné des immigrants déjà présents illégalement dans le pays ; soit une véritable régularisation masquée et pas pour tous ! vu que les sans-papiers en Italie seraient quelques 500.000. Au ministère de l'intérieur, on le sait bien puis on fait semblant de rien ! « Pour nous, disent-ils, ces travailleurs sont à l'étranger ». C'est pourquoi une fois le permis de séjour attribué, il sera délivré dans le pays d'origine. L'immigré devra sortir d'Italie sans se faire intercepté à la frontière, ce qui invaliderait toute la démarche, et faire semblant d'entrer pour la première fois légalement en Italie.

Source : Maghreb Info

## Allemagne

### Le niveau scolaire des immigrés s'améliore en Allemagne

02.02.2011



Le niveau des élèves immigrés a progressé en Allemagne. Selon l'étude PISA 2009, leurs compétences en lecture s'établissent en moyenne à 455 points, soit 32 de plus qu'en 2000. Ainsi, ils atteignent presque la moyenne de l'OCDE et commencent à rattraper leurs camarades allemands.

En recevant une meilleure éducation et des cours de langue dès leur plus jeune âge, les enfants immigrés pourraient réduire l'écart de moitié dans les années à venir. Cela permettrait d'élargir leurs perspectives sur le marché du travail et de lutter contre le manque de main-d'œuvre qualifiée en Allemagne. Selon les calculs de l'Institut de l'économie allemande de Cologne (IW), cela se traduirait à long terme par une augmentation du taux de croissance de 0,1 point de pourcentage par an.

Source : IW Köln / IW Medien

Traduction : CIDAL

© CIDAL

## L'interdiction de la burqa se répand en Allemagne

### Après la Hesse, la Basse-Saxe et la Bavière veulent bannir le voile intégral de l'espace public.



La décision de l'État régional de la Hesse d'interdire le port de la burqa dans les services publics n'aura pas tardé à faire des émules. Au lendemain de cette interdiction, la Basse-Saxe a annoncé, ce jeudi, son intention d'en faire autant. Et la très catholique Bavière étudie aussi cette possibilité. Mercredi le ministre régional de l'Intérieur de Hesse avait décrété l'interdiction de porter le voile islamique intégral dans la fonction publique de son Land, après qu'une employée municipale eut annoncé son intention de se présenter à son travail entièrement voilée.

Depuis plusieurs années, cette mère de quatre enfants d'origine marocaine, âgée de 39 ans, travaillait à la mairie de Francfort coiffée d'un foulard islamique. Lorsqu'elle annonça son intention de reprendre son poste au service de l'état civil revêtue d'une burqa, mardi, à l'issue de son congé maternité, son employeur lui conseilla de rester chez elle pour éviter le tapage médiatique. «Nos collaborateurs montrent leur visage», précisa immédiatement le service du personnel de la mairie.

#### Pas d'indemnisation

La municipalité encourage sa collaboratrice à reprendre son poste, sans sa burqa. Et affirme qu'elle ne touchera pas un centime d'indemnisation sur les deniers publics dans le cas contraire. «Les employés des services publics et en particulier ceux qui sont en contact avec les citoyens ne doivent pas être voilés, a fait valoir le ministre régional de l'Intérieur, Boris Rhein, issu du parti conservateur de la chancelière. Les femmes voilées dans notre culture occidentale véhiculent une image qui ne correspond pas à nos valeurs de liberté et d'ouverture sur le monde.»

Après la décision de la France, en septembre, d'interdire le port du voile islamique intégral dans l'espace public, plusieurs députés allemands s'étaient prononcés pour l'adoption d'une telle mesure outre-Rhin. Selon un sondage récent, 60% d'Allemands y sont favorables. Cependant, le ministre de l'Intérieur s'y était opposé, arguant qu'une telle mesure pouvait être contraire à la loi fondamentale allemande, qui fait office de Constitution. Mais une interdiction généralisée du voile intégral dans la fonction publique pourrait se répandre à travers les Länder. «La Basse-Saxe (un Land dirigé par les conservateurs, comme la

Hesse) étudie actuellement une disposition légale propre aux fonctionnaires et aux employés, a indiqué, ce jeudi, le ministre régional de l'Intérieur, Uwe Schünemann. La burqa n'a rien à faire dans les services publics.»

La ministre régionale de l'Intégration et des Questions sociales, Aygül Özkan, a également défendu l'idée d'une interdiction du voile intégral. «Porter une burqa dans un service d'état civil dépasse le principe de la tolérance», a insisté Özkan, première ministre régionale d'origine turque. L'interdiction est soutenue par les représentants de la communauté musulmane allemande. «Avec ses revendications cette femme nuit aux musulmans», affirme Ali Kizilkaya, président du consistoire musulman. Plusieurs élus sociaux-démocrates ont aussi apporté leur soutien à l'interdiction de la burqa dans les services publics.

4/2/2011, Patrick Saint-Paul.

Source : Le Figaro

## A g e n d a

[Top](#)

### Conférence-débat

Le Centre Culturel Arabe en Pays de Liège (CCAPL) organise une conférence-débat sur la [«Moudawana »](#) (code de la famille au Maroc).

Leïla El-Bachiri chercheuse au CECID (Centre d'Etudes de la Coopération Internationale et du Développement) viendra répondre à différentes questions sur le sujet en compagnie de Fatiha Saïdi et Hassan Bousetta (Sénateurs).

La conférence est fixée au vendredi 18 février 2011 (à 20h) au CCAPL.

Mona EL ASHQAR

Tél/fax : 04/ 342 78 84

Email : [communication@ccapl.be](mailto:communication@ccapl.be)

Site : [www.ccapl.be](http://www.ccapl.be)

### European Muslim Network,

European Muslim Network organise deux conférences publiques sur les thèmes suivants : "L'Europe face aux défis de la diversité culturelle". Cette table ronde sera suivie d'une conférence " Pour une lecture contemporaine de la vie du Prophète de l'Islam (PSL) A cette occasion, nous sommes heureux d'accueillir : Marie Claire Foblets ( Professeure de droit et d'anthropologie et co-présidente des Assises de l'interculturalité), Dr.Yacob Mahi ( Membre belge d'EMN) et Tariq Ramadan ( Président d'EMN)

L'évènement aura lieu le 18.février 2011 à 18h30 aux Facultés Saint Louis.

. Vous trouverez les informations relatives à la conférence en cliquant sur le lien suivant :  
<http://www.euro-muslims.eu/index.php?id=459>

Pour de plus amples informations.

L'équipe EMN : + 32 486 960 247

[info@euro-muslims.eu](mailto:info@euro-muslims.eu) - [www.euro-muslims.eu](http://www.euro-muslims.eu) - [www.euro-muslims.com](http://www.euro-muslims.com)

## «Paroles aux jeunes»

J'ai le plaisir de vous inviter à la journée «Paroles aux jeunes» organisée par les éducateurs de rue de la commune de Schaerbeek. Cette journée, dont le programme se trouve en annexe, orchestrée de mains de maître par des jeunes de Schaerbeek vous permettra d'avoir un aperçu des différents projets qu'ils ont menés avec le soutien des éducateurs de rue durant l'année 2010. Ils vous baladeront de spectacle en spectacle, mélangeant le cinéma, le cirque, le théâtre... et d'autres surprises...

**Date :** le samedi 19 février 2011 (à partir de 15h)

**Lieu :** Centre Culturel de Schaerbeek.

Tamimount ESSAÏDI

Echuveine de l'Intégration sociale, de la Prévention et de la Solidarité

Hôtel communal-Bureau 0.04

Place Colignon - 1030 Bruxelles

T. 02/ 244 70 59 - F. 02/ 244 70 69

---

## Le Centre Culturel Arabe en Pays de Liège organise une conférence-débat sur: « La Moudawana »

par, Leila EL--BACHIRI, Chercheuse au CECID (Centre d'Etudes de la Coopération Internationale et du Développement), ULB  
en compagnie de Fatiha Saïdi et Hassan Bousetta, Sénateurs

**Date :** Vendredi 18 février 2011 à 20h

**Lieu :** au Centre Culturel Arabe en Pays de Liège

**Adresse :** rue Henri Orban 1 - 4030 Grivegnée

**P.A.F.:** 1 euro (Un verre de thé à la menthe offert )

La Moudawana, code de la famille au Maroc, a été réécrite en 2004 par le Parlement dans le but, notamment, d'améliorer le statut juridique de la femme. Sept ans après, quel bilan peut-on tirer de cette avancée ? Celle-ci se traduit-elle sur le terrain ou reste-t-elle confinée aux textes juridiques ? Des facteurs tels que la ruralité, le niveau de pauvreté,... sont-ils un frein à son application ?

Infos au CCAPL:

Téléphone : 04/ 342 78 84 - Gsm : 0497/ 16 79 09

Email: [info@ccapl.be](mailto:info@ccapl.be) - Site internet: <http://www.ccapl.be>

Nagi SABBAGH, Président

T/F:003243427884 - 0032497167909

---

## Conférence-débat

Les Amis du Monde diplomatique Belgique, l'Association Belgo-Palestinienne (ABP) et l'Union des Progressistes Juifs de Belgique (UPJB), en partenariat avec le CIEP Bruxelles ont le plaisir de vous inviter

**Date :** le Vendredi 18 février 2011 à 19h45

**Lieu :** Salle Helder Camara

**Adresse :** 19 rue Pletinckx – 1000 Bruxelles

**Alain Gresh**, Directeur adjoint du Monde diplomatique

Autour de son dernier ouvrage "**De quoi la Palestine est-elle le nom ?**"

«La guerre israélienne contre Gaza de l'hiver 2008-2009 a soulevé une immense émotion et de puissantes mobilisations à travers le monde. Elle a provoqué de vifs débats autour de la légitimité de cette offensive, des crimes commis, de l'avenir - et même de la possibilité - de la paix entre Palestiniens et Israéliens. Une question a aussi ressurgi : pourquoi la Palestine ? Pourquoi suscite-t-elle tant d'émoi, tant d'invectives, tant de manifestations ?

Même sans partager ce point de vue réducteur, la question « Pourquoi la Palestine ? » est légitime. Elle offre même un intérêt dans la mesure où elle permet de réfléchir à la place centrale que ce conflit occupe aujourd'hui sur la scène mondiale, au même titre que ceux du Vietnam dans les années 1960-70 et de l'Afrique du Sud dans les années 1970-80. »  
Alain Gresh

PAF : 5 euro - 2 euro pour les étudiants et les chômeurs

Info : [amd-b@skynet.be](mailto:amd-b@skynet.be) ou 02/231 01 74

En partenariat avec :

Association belgo-palestinienne – Wallonie/Bruxelles asbl

quai du commerce, 9 - 1000 Bruxelles

tél: +32 (0)2 223 07 56 - fax: +32 (0)2 250 12 63

mail : [abp.eccp@skynet.be](mailto:abp.eccp@skynet.be)

[www.association-belgo-palestinienne.be](http://www.association-belgo-palestinienne.be)

### **Appel de soutien au profit des SDF**

Chèr(e) ami(e),  
Cher partenaire,

A l'occasion de Mawlid (La naissance du Prophète Mohammed (saws)), nous aimerions vous associer à notre action du weekend du 12 et 13 février 2011.

Nous aimerions offrir un repas au maximum de personnes en situation difficile : seule, malade, sans abris, sans papiers etc... Le nombre de personnes que nous servirons dépendra de votre générosité et participation. Les personnes que nous ciblons, dorment dans des Eglises, rue, parc, gare ou au centres d'accueils (pour les plus chanceux)

Nous aimerions, avec votre soutien offrir un repas à l'occasion de Mawlid au moins aux personnes se trouvant dans les endroits suivants :

<b>gare du Nord</b>	<b>+/- 50 personnes</b>
<b>gare du Midi - Metro Lemonier</b>	<b>+/- 30 personnes</b>
<b>immeuble abandonné place Liedts</b>	<b>+/- 20 personnes</b>
<b>maison du CPAS près de la place de la Paix</b>	<b>+/- 18 personnes</b>

I'Eglise de Saint Josse (rue Potagère)	+/- 125 personnes
Centre d'urgence CASU	+/- 150 personnes
Centre d'accueil d'Etterbeek (mis en place pour la période d'hiver)	+/- 300 personnes

Afin de refléter votre générosité et solidarité, nous vous invitons à mettre la main dans votre poche, sans hésiter à la mettre dans celle de vos amis et familles ... Avec 2 euro vous offrez un repas à une personne en difficulté en cette période d'hiver.

Nous avons hamdoulilah des relais, pratiquement sur chaque commune et il vous suffit de passer un coup de tél ou d'envoyer un mail pour qu'on vous communique l'adresse ou vous pouvez déposer votre contribution.

Nous contacter par tél ou par mail : [darelward@live.be](mailto:darelward@live.be) 0475 21 23 03

A titre d'information ces personnes on aussi besoin de vêtements chauds & chaussures, il y a des femmes, enfants, bébés, et hommes de tout âge ... Nous vous remercions de tout cœur pour votre contribution financière, la mise à disposition de cuisine, de vos bras, etc... (toute aide est la bienvenue !!!)

Fatimas, Souad, Nadia, Malika, Faouzia, Maimouna, Najat etc...

### Colloquium

'België en zijn Regio's, partners bij de ontwikkeling van de regio Oriental?'  
"Belgique et ses régions, partenaires du développement de la Région Orientale"

Mevr. Fauzaya Talhaoui (IMaMS)  
dagvoorzitter - présidente du colloque

### Marokko – Europa - Belgïe Voormiddag (9-12u30) Matin

Prof. dr. Abied ALSULAIMAN, Arabistiek (Lessius Hogeschool)  
M. Patrick JANSSENS, burgemeester van de stad Antwerpen (o.v.)  
M. Menouar ALEM, Ambassadeur van Marokko bij de Europese Unie  
N., Fonctionnaire européen  
M. Larbi EL HARRAS, auteur-economist  
M. Peter MOORS, directeur-général voor Ontwikkelingssamenwerking

### Marokko – Région de l'Oriental – Vlaanderen Namiddag (14-17u30) après-midi

N., Flanders Investment & Trade (FIT)  
M. Mohamed MBARKI, directeur général de l'Agence de l'Oriental  
M. Driss Moulay RCHID, CRI Oriental (Centre Régional d'Investissement)  
M. Mohammed MELHAOUI, ORMVAM (l'Office régional de mise en valeur agricole de la Moulouya)  
Prof. dr. Mustapha ELKHAYAT, 'Logistique in de regio Oriental & Nador West Med'  
Prof. dr. Mohammed EL FARSSI, président (recteur) Université Mohammed I (Oujda)

M. Rien van de WALL, Onderzoeksgroep Economische Geschiedenis (KU Leuven)

Mevr. Ingrid LIETEN, Vice-minister-president van de Vlaamse Regering en  
Vlaams minister van Innovatie, Overheidsinvesteringen, Media en Armoedebestrijding  
Prof. dr. Luc GOOSSENS, IMaMS

Datum / Date : **Jeudi / Donderdag 17.02.2011 vanaf / à partir de 9.00u**

**Lieu / Plaats:** Lessius Hogeschool

**Adres / Adresse :** Sint-Andriesstraat 2 - 2000 Antwerpen - Belgium

**Informatie:** Mevr. Fauzaya Talhaoui - tel: 03-265 52 79 – gsm: 0496-28 77 11  
- [fauzaya.talhaoui@ua.ac.be](mailto:fauzaya.talhaoui@ua.ac.be)

### **Onder de Hoge Bescherming van Zijne Majesteit Koning Mohammed VI**

Deze tentoonstelling gaat dieper in op de onderlinge relaties tussen Marokko & Europa. De bezoeker wordt aan de hand van boeiende en meeslepende artefacten doorheen zes eeuwen historische feiten geloodst.

Toegang: gratis | gids per groep: 30 euro | reservatie: 03 286 88 52 of [zaina@moussem.be](mailto:zaina@moussem.be)  
Zaterdag 05.02.2011 vanaf 15.00u

### **Film Les enfants du séisme d'Agadir**

Deze documentaire vertelt het verhaal van weeskinderen die na de aardbeving in Agadir (1960) geadopteerd werden door Belgische gezinnen. Dit is het verhaal van hun merkwaardige levensverloop. Een pakkende getuigenis over solidariteit, interculturaliteit en identiteit.

Stand-up comedy met Amar El Ajjouri

Recht door zee, en recht voor zijn raap. Dat is het motto van Amar. Hij weet net zo goed hoe het is om Marokkaan te zijn, als Nederlander. Maar vooral hoe het is als mens.

### **Panelgesprek**

Anne Provoost (auteur) zal het hebben over haar vriendschap met de Marokkaanse schrijfster Latefa Baka na de schrijverskaravaan. Lucas Catherine (auteur) zal vertellen over de specifieke banden tussen Marokko en België.

Bouillon van Bart van Dijck een satirische kortfilm over de kruistochten.

Graindelavoix

Het repertoire van graindelavoix bestaat uit Iberische gezangen uit Codex Las Huelgas, Codex Calixtinus en Marrokaanse Soefi gezangen. Artistieke leiding Björn Schmelzer.

### **Donderdag 17.02.2011 vanaf 9.00u**

### **Colloquium**

Vooraanstaande sprekers uit binnen en buitenland zullen ons wegwijs maken in het geprivilegerde statuut (statut avancé) die de Europese Unie op 13.10.2008 toekende aan Marokko. Er zal ook uitgebreid worden ingegaan op de socio-economische ontwikkeling van Noordoostelijk Marokko.

Opgepast! Deze activiteit gaat door op volgende locatie:

Lessius Hogeschool, Departement Taalkunde. Sint-Andriesstraat 2, 2000 Antwerpen.

[www.moussem.be](http://www.moussem.be) : Grauwzusters UA, Lange St.Annastraat 7, 2000 Antwerpen

[Tribune libre](#)[Maroc](#)[Belgique](#)[Europe](#)[Agenda](#)[Top](#)**Abonnement**

Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter Dounia News. Ils vous remercieront.

**Archives Dounia News****Dounia News en ligne :**<http://www.dounia.news.com>**Archives thématiques :**[http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog\\_basic//index.php](http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php)**"Archives " zone de liberté d'expression"**

a) par auteur b) par date :

<http://akhbardounia.wordpress.com/>**Message envoyé par Splio Free**

Ce message a été envoyé par [info@dounia-news.com](mailto:info@dounia-news.com) à  
[veerle.solla@amsab.be](mailto:veerle.solla@amsab.be)

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).  
**Splio Free**, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.